



REDIGER UN CONSTAT AMIABLE

Apprenez à bien rédiger un constat lors d'un incident



2H

0,5 Jour

Présentiel

Distanciel



PRÉ-REQUIS ET PUBLIC :

- Savoir **comprendre, lire, écrire** et **parler** la langue française.
- Avoir accès à un ordinateur, une tablette ou un téléphone.
- Tout public.



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Savoir rédiger et compléter convenablement un constat européen d'accident.



MODALITÉS DE LA FORMATION À DISTANCE

- Nous vous offrons la possibilité de suivre cette formation dans un format distanciel (asynchrone) d'une durée de 2H.



VALIDATION :

- Délivrance d'une attestation de suivi de la formation «rédiger un constat amiable».



PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Comment bien rédiger son constat amiable :**
 - Présentation et analyse du constat européen d'accident point par point.
 - Apprendre le champ lexical approprié.
 - Maîtriser la procédure de traitement des accidents.
 - Réaliser les conséquences d'un constat mal renseigné.
 - Savoir définir les responsabilités du conducteur.
- **Le e-constat :**
 - Présentation et fonctionnement du e-constat.
 - Déclarer facilement et rapidement un accident avec le E-constat auto, développé sous l'égide la Fédération Française de l'Assurance.

Un constat bien rédigé, c'est un conflit évité !

Pour obtenir le calendrier de formation ou un devis gratuit, scannez le QR code :



<https://www.formation-securite-lepointjaune.com/formations/constat/>

Ou par téléphone au : **02 31 58 32 85**